

Coup d'œil en arrière, quelques repères du début des années 70 en Suisse et à Bienne

- Les femmes ne peuvent pas ouvrir un compte personnel en banque et ont besoin de l'accord du mari pour avoir un emploi, en vertu du droit matrimonial en vigueur jusqu'en 1985.
- Les Suissesses sont majoritairement « Femmes au foyer » pendant environ 15-20 ans voire plus pour assurer la tenue du ménage et l'éducation des enfants, c'est l'honneur du chef de famille.
- Les femmes ne sont pas encore à part entière autrices, avocates, cheffes, mécaniciennes ou professeures. En majorité, les métiers restent nommés au masculin, sauf bien sûr les infirmières, vendeuses, ouvrières ou métiers des services.
- L'information sur le fonctionnement des organes génitaux, la sexualité et les moyens contraceptifs reste très précaire et la documentation lacunaire.
- La pilule contraceptive développée aux USA au début années 60 révolutionne la vie des femmes et des couples. Elle reste interdite en France jusqu'en 1967, se répand en Europe. En Suisse il faut un certificat médical pour aller la chercher tous les 3 mois à la pharmacie.
- L'avortement est punissable, très rarement accordé par le Planning familial à Bienne. Les grossesses non désirées restent fréquentes et les avortements clandestins encore pratiqués.
- La pilule abortive RU 486 sera l'objet d'une intense campagne en 1990.
- Le congé-maternité est de 10 semaines dans l'horlogerie.
- Le mariage régit les rapports de couple et le divorce commence seulement à se répandre.
- L'homosexualité reste un tabou et vécue en cachette, plus encore pour les femmes que pour les hommes.
- Les travailleurs migrants sont surtout des hommes, saisonniers, venus d'Italie, Espagne ou Portugal. Les femmes sont moins nombreuses. Le regroupement familial est bloqué avec le statut de saisonnier.
- A Bienne, beaucoup de familles étrangères vivent à la Cité Marie dans des logements précaires et sont souvent discriminées. Les ouvrières conduisent leurs enfants à la crèche avant d'aller travailler à 7h du matin. Certains enfants sont même cachés dans les appartements, car les mères sont clandestinement arrivées en Suisse. Ce sont les « Enfants des placards ».
- Le permis de résidence dépend du permis de travail, d'où le renvoi des travailleurs avec leur famille à la frontière lors d'un licenciement.
- Les appartements des classes pauvres ou moyennes ont rarement une salle de bain et les toilettes sur le palier servent à plusieurs familles.
- Les écoliers et écolières d'origine étrangère essuient des remarques racistes.
- Les horaires de travail sont fixes. Le matin l'entrée au travail se fait avant 7h, le midi pause depuis 11.30, retour à 13h maximum. Les travailleurs et travailleuses arrivent et repartent par conséquent par flots continus et de courte durée (ce qui facilite la distribution des tracts aux portes des usines).

Campagnes nationales et activités spécifiques à Bienne sur les questions de femmes

- Soutien à l'initiative nationale « Pour la décriminalisation de l'avortement », devenue « Pour la solution des délais », votée en 1977, rejetée à 51,7% au niveau national, mais à Bienne ce sont 70% de oui.
- Contre l'initiative « Oui à la vie », votée en 1985, refusée au niveau national à 69%.
- Pour la création d'un CISC à Bienne, Centre d'Information sexuelle et de consultation, voté en 1983, acceptée par 25% des Biennois-es.
- Pour l'introduction de l'égalité des droits dans la Constitution, voté le 14.06.1981, acceptée par 60,27% des votant-es en Suisse et 69,54% à Bienne.
- Soutien à l'initiative pour une protection efficace de la maternité, votée en 1984, refusée par 84,22% des votant-es. La révision du régime des allocations pour perte de gain en faveur de l'assurance-maternité est acceptée en votation populaire par 55,4% de oui en 2004.
- Contre l'introduction du travail de nuit des femmes, objet de négociations au BIT Bureau international du travail, 1982 – 1984.

Sur les questions sociales

- Initiative Schwarzenbach contre la surpopulation étrangère (initiative d'extrême-droite), 1974
- Initiative Etre solidaire/Mittenand contre le statut de saisonnier, 1981
- Initiative syndicale pour les 40 heures, 1976
- Initiative LMR pour des ateliers publics d'apprentissage, 1986

Les organisations

1970 – création des **MLF/FBB** (Mouvement de libération des Femmes / Frauen Befreiungsbewegung) dans les grandes villes Bâle, Zurich, Genève, Lausanne

1974 – création de « Femmes en lutte » à Bienne

1977 – création du MLF à Bienne

1978-80 – création de commissions féminines dans les partis et syndicats